

Lyon, le 1^{er} septembre 2024

L'Inspectrice et l'Inspecteur de l'Éducation Nationale
Mathématiques-Physique-Chimie

À

Mesdames et Messieurs les Enseignant.e.s de
Mathématiques-Physique-Chimie des
Lycées Professionnels, SEP Lycées Polyvalents, GRETA
et EREA

S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

Rectorat

Chères et chers collègues,

Inspection de l'Éducation
Nationale
Enseignement Technique

Nous espérons que vous avez pu profiter des congés d'été pour vous ressourcer et nous vous souhaitons très sincèrement, à toutes et tous, une excellente rentrée scolaire au sein de vos établissements et de vos classes.

Secrétariat des I.E.N.
N°12/09/2042

Téléphone
04.72.80.60.44
Télécopie
04.72.80.63.37
Courriel
ien@ac-lyon.fr

Comme chaque année, nous souhaitons la bienvenue aux professeurs nouvellement nommés dans notre académie et à tous une bonne reprise pour cette année scolaire 2024-2025. Nous tenons aussi à vous remercier pour votre engagement auprès de vos élèves pour construire les apprentissages, malgré les contraintes qui ont émaillé l'année passée. Vous êtes nombreux à avoir accepté de vous engager dans des missions particulières ; veuillez en être, par ces lignes, sincèrement remerciés.

Affaire suivie par
Françoise DUFAU
Jean-Christophe GAUFFRE
Inspecteurs de l'éducation
Nationale en Mathématiques
Physique Chimie
ien-eg-math-sciences@ac-lyon.fr

Nous reviendrons vers vous, via la liste de diffusion, pour les pré-inscriptions aux formations à candidature individuelle dès que possible.

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon cedex 07

www.ac-lyon.fr

La **Circulaire de rentrée 2024** (Ne laisser aucun élève au bord du chemin) précise que la réforme du lycée professionnel entre en vigueur, sur l'ensemble des niveaux, en ce début d'année scolaire. Elle constitue un puissant levier de revalorisation de la voie professionnelle. Cette réforme répond à trois priorités : mieux accompagner les élèves dans leur parcours et leur projet professionnel, permettre au lycée professionnel de mieux répondre aux besoins de nouvelles compétences et soutenir et valoriser les professeurs de lycée professionnel. L'année scolaire à venir sera marquée par la réorganisation de l'année de terminale pour permettre aux élèves de mieux préparer le post-bac (l'insertion professionnelle ou la réussite dans l'enseignement supérieur), ainsi que par une nouvelle grille horaire garantissant la consolidation des savoirs fondamentaux, avec 15 % de l'horaire dédié aux enseignements en français et en mathématiques.

La réussite scolaire des élèves passe aussi par l'ambition ainsi que la connaissance et l'estime de soi. Les élèves et leurs familles ont en effet naturellement tendance à ajuster leur niveau d'ambition à l'image qu'ils se font d'eux-mêmes et de leur environnement social, mais aussi à l'image que la société leur renvoie. L'institution scolaire joue ainsi un rôle majeur : pour permettre à chaque jeune d'aller au bout de ses potentialités, il faut d'abord qu'il connaisse le champ des possibles, qu'il ait confiance dans ses capacités et qu'il ose être ambitieux.

Nous souhaitons poursuivre notre lettre en insistant sur l'accueil bienveillant qu'il est important de réserver aux enseignants nouvellement affectés dans les établissements. Afin de les aider dans leur prise de fonction, il est nécessaire de préparer un classeur contenant les référentiels, des exemples de séquences, des exemples de CCF ainsi que tout document qu'il vous semble important de connaître. C'est par un travail collectif que leur intégration sera la plus efficace.

La **grille nationale d'évaluation** est à utiliser **en formation** comme **en évaluation**. Elle est à mettre en œuvre en baccalauréat professionnel (sur les 3 années), en certificat d'aptitude professionnelle (sur les 2 années), en brevet des métiers d'art (sur les 2 années) et en brevet professionnel (sur les 2 années).

L'acquisition, par les élèves entrant en baccalauréat professionnel, d'une calculatrice graphique est conseillée afin de faciliter la mise en œuvre des programmes. À ce titre, il est souhaitable d'utiliser les TICE le plus souvent possible et pour cela, la création de classes dédiées à l'enseignement des mathématiques (équipées d'un tableau numérique ou d'un vidéoprojecteur et d'ordinateurs) faciliterait la formation et l'évaluation des élèves conformément aux textes en vigueur.

Enfin, nous réaffirmons que la participation des enseignants aux corrections des examens **est obligatoire**. Les convocations aux épreuves ponctuelles **sont prioritaires**, pour des raisons d'organisation, sur les évaluations en CCF organisées dans les établissements. Nous en profitons pour rappeler que l'année scolaire d'un enseignant se termine lorsque les jurys de délibération des baccalauréats professionnels suite aux épreuves de contrôle terminales (oraux de rattrapage) ont délibéré ; il est donc mobilisable pour les examens jusqu'à cette date.

Ressources

De nouvelles ressources sont en ligne sur Eduscol en **mathématiques**, en **physique-chimie** et les **savoirs fondamentaux** au lycée professionnel. Vous y trouverez également tous les programmes et informations **importantes** concernant la **transformation de la voie professionnelle**. Le **site académique** qui se développe progressivement sera également un lieu de références et de ressources.

Nous vous assurons du plaisir que nous avons à travailler avec vous et de vous rencontrer prochainement. Nous restons à votre écoute pour tout renseignement complémentaire et nous vous adressons nos cordiales salutations.



Françoise DUFAU



Jean-Christophe GAUFFRE